

Ce document est un résumé des principales garanties et exclusions de la police et ne contient pas l'intégralité des conditions de votre assurance. Les informations précontractuelles et contractuelles complètes concernant le produit se trouvent dans les documents de votre police.

### De quel type d'assurance s'agit-il ?

Deze verzekering waarborgt de goederen tegen materiële schade en/of diefstal die vervoerd zijn met voertuigen toebehorende aan verzekerde en degene die vermeld zijn in de polis.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

La couverture varie en fonction de la garantie choisie :

##### ✓ Type 1 - Couverture des risques additionnés

La police couvre tous les dommages matériels causés aux biens par :

- Incendie, foudre, explosion
- Effondrement de bâtiments, de ponts, de tunnels et d'autres ouvrages d'art
- Glissements de terrain, coulées de boue, avalanches, effondrement de la neige et des montagnes
- Accident survenu au véhicule assuré
- Conditions météorologiques, si elles font suite à l'un des événements précédents
- Transport de kangourous

##### ✓ Type 2 - tous les risques

La police couvre tous les dommages matériels, quelle qu'en soit la cause, sans préjudice des exclusions.

#### Garanties optionnelles :

- Chargement et déchargement
- De piédestal à piédestal
- (Dés)assemblage
- Vol
- Stockage
- Manipulation
- Transport de marchandises en vrac
- Transport de marchandises soumises à température
- Grève et émeute
- Animaux vivants



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

##### Tout dommage causé par ou en rapport avec :

- ✗ Contamination radioactive, chimique et biologique
- ✗ Fraude, intention, commerce prohibé
- ✗ Droits d'accises, taxes et amendes
- ✗ Disparition simple
- ✗ Perte de jouissance et toute autre forme de dommage indirect
- ✗ Guerre, grève, émeute et terrorisme
- ✗ Disparition et appropriation illicite lorsque les biens ne se trouvent pas dans le véhicule assuré.



#### Y a-t-il des restrictions ?

- ! L'intervention maximale est limitée à la valeur assurée.
- ! Les conditions particulières peuvent inclure des exemptions.



### Où suis-je assuré ?

Vous êtes assuré 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans les limites géographiques prévues aux conditions particulières, pendant le déroulement normal du voyage.



### Quelles sont mes obligations ?

- Communiquer toutes les informations vraies, exactes et complètes lors de la conclusion du contrat.
- Prenez toutes les mesures nécessaires pour éviter un sinistre et comportez-vous en bon père de famille.
- Déclarer tout sinistre aux assureurs le plus tôt possible, dans les délais impartis.
- Tout changement de circonstances qui aggrave durablement le risque doit nous être signalé.



### Quand et comment dois-je payer ?

Vous recevrez une invitation à payer la prime. Le début de la couverture peut être subordonné au paiement de la prime. Vous avez le droit de fractionner la prime, mais des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.



### Quand la couverture commence-t-elle et quand prend-elle fin ?

La couverture s'applique pendant une période de 12 mois à compter de la date de début indiquée dans les conditions particulières.



### Comment puis-je résilier mon contrat ?

Vous pouvez résilier la police à tout moment en nous informant 3 mois avant l'échéance par lettre recommandée, par acte d'huissier ou en remettant la lettre de résiliation contre récépissé.